

Sanodure Brun GL

Page 1

Référence : 000000239654

Date de révision : 01/15/2014

Version : 2 - 0 / CDN

Date d'impression : 01/15/2014

Contrôlé selon SIMDUT: oui
Classe: D2B

Section 01 - Identification du produit et de la compagnie**Identification de la compagnie:**

Clariant (Canada) Inc.
 2 Lone Oak Court
 Toronto, Ontario, M9C 5R9
 N° de téléphone: +1 514-832-2559

Information sur la substance/préparation:

ESHA
 Phone (514) 832 2559, Fax (704) 330 1505
 Canada.PS@Clariant.com

N° de téléphone d'urgence: +1 CANUTEC (613) 996-6666

Nom commercial: Sanodure Brun GL
Numéro du produit: 214633
Famille chimique: Trivalent Chromium Complex
Usage: Agents de coloration, teintures

Section 02 - Identification des dangers**Effets de l'exposition:**

Le contact avec les yeux et la peau peut causer une irritation. L'inhalation peut causer une irritation des voies respiratoires. Le contact avec la peau peut causer une sensibilisation.

Chrome: le chrome et certains de ses composés ont été rapportés comme causant des dommages aux poumons conduisant à une atteinte cumulative à ceux-ci. Seul l'espèce hexavalente du chrome (CAS# 18540-29-9) est inscrite au groupe 1 de IARC (cancérogène humain). Les autres composés du chrome sont inscrits au groupe 3 de IARC (preuve inadéquate). Une dermatite peut être causée par un contact répété avec certains composés du chrome. Une sensibilisation peut survenir lors de contacts répétés. Ce composant est l'espèce trivalente du chrome et n'est pas l'espèce hexavalente du chrome.

Inscrit comme produit cancérogène: IARC: non
 NTP: non
 OSHA: non
 Autre: non

Section 03 - Composition / Information sur les ingrédients**Ingrédients dangereux:**

Composant	Numéro CAS	Concentration
Disodium [3-[4,5-dihydro-4-[(2-hydroxy-5-nitrophenyl)azo]-3-methyl-5-oxo-1H-pyrazol-1-yl]benzenesulphonato(3-)] [1-[[2-	70236-62-3	60 - 100 %

Sanodure Brun GL

Page 2

Référence : 000000239654

Date de révision : 01/15/2014

Version : 2 - 0 / CDN

Date d'impression : 01/15/2014

hydroxy-5-(phenylazo)phenyl]azo]-2-naphtholato(2-)]chromate(2-)		
Chrome élémentaire	7440-47-3	1 - 5 %

Section 04 - Premiers soins**Après l'inhalation:**

Porter la victime à l'air frais. Lui donner la respiration artificielle ou de l'oxygène si elle a cessé de respirer ou si elle respire difficilement. Des soins médicaux appropriés sont requis sans tarder. Ne pas faire boire si la victime s'est évanouie.

Après un contact avec la peau:

Enlever tout vêtement souillé et laver les parties atteintes avec de grandes quantités d'eau. Si des rougeurs ou une irritation surviennent, consulter un médecin.

Après un contact avec les yeux:

Tenir les paupières écartées et rincer les yeux avec beaucoup d'eau pendant au moins 15 minutes. Requérir une assistance médicale.

Après l'ingestion:

En cas d'ingestion, ne pas provoquer de vomissement. Consulter immédiatement un médecin.

Note au médecin/Traitement:

Aucun(e) à notre connaissance.

Section 05 - Mesures de lutte contre les incendies

Point d'éclair: non applicable

Seuil minimal d'inflammabilité: non déterminé

Seuil maximal d'inflammabilité: non déterminé

Température d'inflammation: non déterminé

Moyens d'extinction: Jet d'eau pulvérisée
Mousse

Risques particuliers de feu et d'explosion: Émet des fumées toxiques lors d'incendie. Ce produit ne présente aucun risque particulier de feu ou d'explosion lorsque scellé dans un contenant d'expédition. Lors de l'utilisation, si un nuage de poussière est généré, les poudres organiques ont un potentiel d'explosion en présence d'étincelle électrostatique ou de flamme.

Produits de combustion dangereux:

En cas d'incendie des produits de décomposition dangereux peuvent se former, comme:
Monoxyde de carbone
Dioxyde de carbone (CO₂)
oxydes d'azote (NO_x)
Oxydes de soufre

Référence : 000000239654
Version : 2 - 0 / CDN

Date de révision : 01/15/2014
Date d'impression : 01/15/2014

Section 06 - Mesures en cas de déversements accidentels

Mesures à prendre en cas de déversement ou de fuite:

Porter l'équipement de protection approprié. Balayer ou pelleter et mettre dans des contenants prévus à cet effet. Utiliser des outils anti-étincelles; éliminer les sources d'ignition. Au besoin mouiller avec un liquide inerte afin de réduire la quantité de poussière. Si le produit est fondu, laisser solidifier avant de nettoyer l'endroit de la perte. Ne pas permettre au produit d'atteindre les égouts ou les cours d'eau.

Section 07 - Entreposage et manutention

Précautions lors de la manipulation:

Utiliser uniquement avec une ventilation adéquate et des lunettes, gants et vêtement de protection appropriés.

Autres informations sur les conditions d'entreposage:

Tenir les récipients bien fermés dans un endroit frais et bien aéré.

Section 08 - Contrôle de l'exposition/protection individuelle

Limites d'exposition professionnelle:

Composant	Numéro CAS:	Liste réglementaire	Type de valeur	Valeur 1	Valeur 2
Chromium, metal (Metallic)	7440-47-3	US. Valeurs limites d'exposition pour les substances chimiques en milieu de travail (valeurs adoptées)	8-hour, time-weighted average		0.5 mg/m ³

Protection respiratoire:	Respirateur avec un filtre à poussière
Protection des mains:	Caoutchouc Butylique, CPV ou Néoprène
Protection des yeux:	Lunettes de sécurité avec protections latérales
Autre équipement de protection:	Porter un vêtement de travail lors de la manipulation pour éviter un contact avec la peau.
Mesures recommandées au travail:	Une ventilation locale est recommandée. Une ventilation mécanique peut être utilisée.

Section 09 - Propriétés physiques et chimiques

État:	poudre
Couleur:	brun
Odeur:	non précisé
pH:	6.0 - 7.0
Solubilité dans l'eau:	30 g/l (20 °C)
Densité:	non déterminé
Point de fusion :	non déterminé

Sanodure Brun GL

Page 4

Référence : 000000239654

Date de révision : 01/15/2014

Version : 2 - 0 / CDN

Date d'impression : 01/15/2014

Tension de vapeur: non applicable**Coefficient de partage octanol/eau:** non déterminé**Section 10 - Stabilité et réactivité****Polymérisation dangereuse:** Une polymérisation dangereuse ne se produit pas.
Conditions à éviter: Aucun(e) à notre connaissance.**Incompatibilité avec (Conditions à éviter) :** Aucun(e) à notre connaissance.**Section 11 - Informations toxicologiques****Toxicité orale aiguë** DL50 > 5,000 mg/kg (rat)**Toxicité d'inhalation aiguë:** donnée non disponible**Toxicité cutanée aiguë:** donnée non disponible**Section 12 - Informations écologiques****Informations sur le produit:****Biodégradation:** Méthode: Essai en statique**Toxicité sur les poissons:** CL0 0.7 mg/l (48 h, Oncorhynchus mykiss (Truite arc-en-ciel))

CL50 0.8 mg/l (48 h, Oncorhynchus mykiss (Truite arc-en-ciel))

Toxicité sur les daphnies: donnée non disponible**Toxicité sur les algues:** donnée non disponible**Toxicité sur les bactéries:** non déterminé**Remarques:**

Un composant du produit est toxique pour les organismes aquatiques et peut causer des effets nocifs à long terme à l'environnement aquatique.

Section 13 - Information pour l'élimination**Information sur l'élimination des déchets:**

Doit être incinéré dans une installation agréée par les autorités compétentes.

Section 14 - Information sur le transport**TDG****Appellation réglementaire:** Matière dangereuse du point de vue de l'environnement, solide, n.s.a.**Classe:** 9**Groupe d'emballage:** III**Numéro UN/ID:** UN 3077**Risque primaire:** 9

Sanodure Brun GL

Page 5

Référence : 000000239654

Date de révision : 01/15/2014

Version : 2 - 0 / CDN

Date d'impression : 01/15/2014

Remarques: Transport admissible
Composant(s) apportant un danger: Colorant azo contenant un complexe de chrome

IATA

Appellation réglementaire: Matière dangereuse du point de vue de l'environnement, solide, n.s.a.
Classe: 9
Groupe d'emballage: III
Numéro UN/ID: UN 3077
Risque primaire: 9
Remarques: Transport admissible
Composant(s) apportant un danger: Colorant azo contenant un complexe de chrome

IMDG

Appellation réglementaire: Matière dangereuse du point de vue de l'environnement, solide, n.s.a.
Classe: 9
Groupe d'emballage: III
Numéro UN: UN 3077
Risque primaire: 9
Composant(s) apportant un danger: Colorant azo contenant un complexe de chrome
Polluant marin: Marine Pollutant
EmS: F-A S-F

Section 15 - Informations réglementaires**Statut réglementaire**

LIS: oui
LES: non
Tous les composants de ce produit sont inscrits sur la LIS/Canada.

LCPE

Inscrit sur la liste prioritaire: non
Inscrit sur la liste des substances toxiques: non

INRP oui

Statut TSCA:

Tous les composants de ce produit sont inscrits sur l'inventaire TSCA.

Section 16 - Autres informations

Référence : 000000239654

Date de révision : 01/15/2014

Version : 2 - 0 / CDN

Date d'impression : 01/15/2014

SIMDUT



Un contact cutané peut causer une sensibilisation.
Peut provoquer une irritation des yeux, de la peau et de l'appareil respiratoire.

L'information contenue dans la présente fiche signalétique constitue, à notre connaissance, un résumé exact des données disponibles à la date de sa préparation. Clariant (Canada) Inc. ne peut être tenue responsable de l'application ou de l'utilisation de cette information dans les situations indépendantes de sa volonté ou en dehors de l'usage normal et prévu de son produit. Clariant (Canada) Inc. décline toute responsabilité pour les dommages ou blessures pouvant résulter de l'utilisation de ce produit.